



## ***RAPPORT ANNUEL 2024***

### **CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

QUÉBEC, 21 avril 2025

# Table des matières

1. Mot de la Présidente	3
2. Composition du Conseil d'administration	3
3. Rapport des activités	3
3.1 Réunions	3
3.2 Présentations spéciales	4
3.3 Participation citoyenne	4
3.4 Participation régulière du Conseil de quartier Vanier	5
3.5 Participation aux consultations publiques de la Ville	6
3.6 Participation à des activités média	6
4. Orientations en 2025	7
5. Remerciements	7
Annexe 1      États financiers 2024	8
Annexe 2      Liste des résolutions 2024	11
Annexe 3      Bilan des activités de consultation et d'informations publiques pour 2024	25

## 1. Mot de la présidente

L'année 2024 a été très chargée en matière de réunions, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport. Tous les administrateurs ont « mis la main à la pâte » pour traiter de tous les dossiers dévolus aux conseils de quartier.

## 2. Composition du conseil d'administration

Le conseiller ou la conseillère municipal(e) du district est d'office membre du conseil d'administration sans droit de vote ainsi que le conseiller ou la conseillère en consultations publiques de l'Arrondissement des Rivières qui assure la liaison entre le conseil d'administration et les instances municipales.

Au **31 décembre 2024**, le conseil d'administration était composé des huit personnes suivantes :

Nicole Laveau	Présidente
Hélène Langlois	Vice-Présidente
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Gemma Drouin	Secrétaire
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Jacynthe Fortin	Administratrice
Pierre-Marc Doucet	Administrateur
Roger Thibeault	Administrateur

En 2024, les administrateurs suivants nous ont quitté : Raynald Pelletier, André Garon, Pierre-Alexandre Fournier. Roger Thibeault s'est rajouté à notre conseil par cooptation.

## 3. Rapport des activités

### 3.1 Réunions

En 2024, le Conseil de quartier de Vanier a tenu 21 réunions réparties comme suit :

Régulières ou <u>spéciales</u> (12)	15 janvier, 23 janvier, 26 février, 18 mars, 15 avril, 13 mai, 17 juin, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 28 novembre, 16 décembre
Plénières (8)	22 janvier, 8 février, 2 mai, 23 mai, 4 septembre, 11 septembre, 26 septembre, 18 novembre,
Assemblée générale annuelle (1)	15 avril

À nos réunions plénières, les sujets suivants ont été discutés :

Janvier	Discussion sur l'organisation en général et les communications entre nous avec des intervenants de la Ville, à leur demande.
Février	Comité de travail sur la mobilité.
Mai	Réflexion sur Vanier 2024 et le PUM ; tâches à répartir.
Septembre	Comité de travail sur la mobilité ; suivi de mai, SSR 2024, comité élargi sur la mobilité.
Novembre	Rencontre avec les chargés de projet pour CVC Hamel, ainsi qu'un suivi sur le PUM et la Stratégie en sécurité routière 2025-29.

### **3.2 Présentations spéciales**

En 2024 nous avons été l'hôte de quelques présentations sur des sujets variés, telles que :

Janvier	Présentation de la Ville sur les enjeux en habitation et le rôle de la Ville dans le logement social.
Février	Présentation de la Ville sur « Verdir Vanier », principalement les rues Chabot et Plante.
Mars	Point d'information sur la situation du stationnement et l'entrée en vigueur de la vignette pour les véhicules récréatifs dans le secteur Bourdages/Monseigneur-Plessis, par la Ville de Québec.
Avril	Présentation « La canopée dans Vanier » par le Collectif Canopée.
Novembre	Présentation d'un projet sur la qualité de l'air par Révolv'air.

### **3.3 Participation des citoyennes et citoyens**

Voici les principaux sujets rapportés par la population lors de nos réunions régulières :

Janvier	Les abribus et leur environnement malpropre, le retrait de quelques abribus sur le Boul. W.-Hamel et le projet « Carte mémoire ».
Mars	Demande de modification sur le coût de la vignette pour le stationnement sur la rue Bourdages au lieu de \$250.00.
Octobre	l'avancement des travaux à Fleur-de-Lys.
Novembre	Présentation d'un projet sur la qualité de l'air par Révolv'air où M. Guillaume Simard travaille depuis quelques années sur des projets d'analyse portant sur la qualité de l'air. Présentation de Mme Yvette Boucher, résidente de Vanier depuis 2011, pour nous parler du café interculturel de Vanier. Présentation de M. Simon Bérubé, candidat pour le comté pour le Bloc Québécois au gouvernement fédéral. Présentation de Mme Lise Potvin, à la suite de sa nomination au titre de commissaire à la Commission consultative sur la qualité de l'air de la Ville de Québec pour représenter l'arrondissement Des rivières.

### 3.4 Participation régulière du CQV :

#### Activités du milieu

- Table vélo avec la présence de Jean-Noël Ouisse et Pierre-Marc Doucet à leurs réunions régulières mensuelles.
- Préparation et organisation des activités (en mai 2024) en sécurité routière auprès des deux écoles primaires et celle du grand public (en septembre 2024) par Nicole Laveau. Les jeunes ont été sensibilisés aux angles morts autour des gros véhicules et ont appris comment agir pour être en sécurité. L'activité « grand public » sur le terrain de Fleur-de-Lys, intégré à une autre activité, a attiré beaucoup de jeunes familles pour être sensibilisées au phénomène des angles morts.
- Participation à quelques réunions du comité élargi en mobilité avec des représentants de quelques autres conseils de quartier environnants ; préoccupations du retrait de plusieurs arrêts et/ou abribus sur tout le territoire de la Ville, l'aménagement de quelques boulevards, le réseau cyclable, partager quelques résolutions avec des intérêts communs, la conversion de l'autoroute Laurentienne, les liens inter-quartiers. Ce comité s'est réuni à quatre reprises en 2024. Jean-Noël Ouisse, Pierre-Marc Doucet, Roger Thibeault et Nicole Laveau y ont participé.

#### Autres réalisations

- Participation du Conseil de quartier de Vanier à la désignation de trois noms de rues avec des personnalités féminines, dont deux (Huguette Boulet et Louise Verret) ont été acceptées par le Comité de Toponymie de la Ville.
- Demande de stations AVélo dans Vanier et cinq stations nous ont été accordées.
- Demande de station de Communauto dans Vanier, toujours à l'étude.
- Organisation d'une activité « vélo » dans le quartier dans le cadre du mois du vélo en mai avec Jean-Noël Ouisse et Pierre-Marc Doucet.
- Projet d'un petit parc sur le terrain de stationnement de Christ-Roi réalisé.
- Résolution conjointe avec le Conseil de quartier Duberger-Les Saules concernant le réseau cyclable sur le Boul. Père-Lelièvre.
- Démarche pour prendre contact avec le Réseau de transport de la Capitale pour l'absence de service ou le retrait d'abribus à plusieurs endroits sur le territoire de la ville.
- Finalisation, impression et distribution à toutes les portes résidentielles du quartier du dépliant « Carte mémoire », destiné aux personnes âgées pour leur faire connaître les ressources communautaires disponibles dans le quartier ainsi que des notions sur l'histoire de Vanier.

- Production de quelques documents références : Liste des terrains vacants dans le quartier ainsi que Liste des subventions pour des rénovations domiciliaires.  
[cc3f545a-7fc6-4889-9dcc-4e7de1141e9d](https://www.quebec.ca/cc3f545a-7fc6-4889-9dcc-4e7de1141e9d)
- Le Conseil de quartier Vanier a voté une résolution pour que la Ville se porte acquéreur d'un petit lot vacant (rue Giguère). À la suite de notre intervention et de celle d'Alicia Despins, la Ville a procédé à l'acquisition de ce petit lot. Un projet « vert » devrait être réalisé sur cet espace.
- A la fin de l'automne, un projet de création d'une Table de concertation sur le transport en commun est soumis et un appel à tous les conseils de quartier a été initié par Nicole Laveau et Pierre-Marc Doucet. La première réunion s'est tenue en janvier 2025.
- Nous avons débuté la réflexion pour produire un mémoire sur le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) de la Ville et continuerons en 2025.

### 3.5 Participation aux consultations publiques à la demande de la Ville

Février	Consultation sur des critères qualitatifs pour favoriser la densification tout en améliorant la qualité des milieux dans certains secteurs ciblés (pas de mémoire soumis)
Mai	Participation à la consultation Ville sur le futur développement sur les terrains d'ExpoCité
Septembre	Atelier participatif sur le futur corridor vélo sur un tronçon du Boul. W.-Hamel entre les rues Marie-de-l'Incarnation et boul. Père-Lelièvre (beaucoup de participants)
Décembre	Consultations sur la Stratégie de sécurité routière 2025-29 ainsi que sur la Politique sur le stationnement (mémoires soumis en janvier 2025)  <a href="https://www.quebec.ca/e182006e-6091-4f78-83e4-49264dbe081a">e182006e-6091-4f78-83e4-49264dbe081a</a>  <a href="https://www.quebec.ca/5878e076-db34-46d1-9bba-b70b46ca79ea">5878e076-db34-46d1-9bba-b70b46ca79ea</a>

### 3.6 Participation à des activités média

Le Conseil de quartier de Vanier s'est questionné sur « notre visibilité » lors d'une activité « grand public ». Le 7 septembre dernier, nous étions mal organisés pour cet aspect. Des efforts de la part de la Ville et des administrateurs sont attendus et une collaboration mutuelle escomptée. Réduire le délai pour déposer une telle demande à 30 jours serait déjà un bon départ.

En décembre, une entrevue avec le journal de quartier « Carrefour de Québec » a été réalisée. Deux articles ont été produits, l'un portait sur les enjeux passés et à venir et l'autre a porté sur notre projet « Carte mémoire ». Voici les liens web :

[Le conseil de quartier veut plus de sécurité dans Vanier](#)

[Une carte mémoire pour les aîné.es de Vanier](#)

Une demande a été reçue de la part de la radio CKIA-FM 88,3 pour une participation radio par la présidente le 4 juin 2025, afin de discuter de nos enjeux et priorités. Une équipe rencontre les conseils de quartier du centre-ville une fois par mois pour des entrevues d'une heure.

#### 4. NOS ORIENTATIONS EN 2025

L'année 2025 a démarré sur les chapeaux de roues. Beaucoup d'actions à finaliser et d'autres qui débutent telles que :

- Suivre la nouvelle Stratégie en sécurité routière 2025-29, phase 2
- Suivre la nouvelle Politique sur le stationnement
- Avancement dans le projet Révolv'air, dépôts de demandes de financement et recherche de participants volontaires au projet de recherche et son déroulement
- Démarrage de la Table de concertation en transport en commun
- Poursuivre notre réflexion sur le P.U.M. et éventuellement produire un mémoire
- Production d'un plan d'action et consultation de la population
- D'autres projets non identifiés à venir
- Et sans oublier les consultations de la part de la Ville

#### 5. REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous les administratrices-teurs pour leur implication tout au cours de l'année dans les différents dossiers. Sans vous, rien de tout cela n'aurait pu se réaliser. Je tiens à rappeler que tous les administratrices-teurs sont des bénévoles. **UN GROS MERCI !**

Merci également pour la présence de quelques résidents à nos rencontres régulières.

Merci pour le support et l'appui de Alexandra Mauger, notre conseillère en communications, pour nous appuyer dans nos démarches à l'intérieur de la grande organisation qu'est la Ville de Québec.

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

**ÉTATS FINANCIERS  
(non-vérifiés)**

**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

**BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<u>2531</u>	<u>12396</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs	<u>          </u>	<u>          </u>
<b>Actif net</b>		
Non affecté	<u>2531</u>	<u>12396</u>
	<u>2531</u>	<u>12396</u>

**Au nom du Conseil de quartier de Vanier :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec      Fonctionnement et projets	8500	11885
Subvention Privée	<u>200</u>	<u>1500</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	2536	1613
Projets	<u>16029</u>	<u>          </u>
	<u>          </u>	<u>          </u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	(9865)	11772
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<u>12396</u>	<u>623</u>
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<u>2531</u>	<u>12396</u>

#### Note

Le conseil de quartier a bénéficié de subventions en 2023 et 2024 dans le cadre de la réalisation de certains projets. Il s'agit notamment de :

Libellé	Montant
Subvention pour le projet de sécurité routière	3000 \$
Subvention pour divers projets	3000 \$
Subvention pour le fonctionnement 2024	2500 \$
Subvention de Trudel Alliance	200 \$

**LISTE DES RÉOLUTIONS 2024****24-CA-001**

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023, tel que modifié.

**ADOPTÉ**

**24-CA-002**

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'engagement du paiement des frais de secrétariat pour la production des procès-verbaux du Conseil de quartier de Vanier pour l'année 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-003**

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHÉ FORTIN ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de \$95.00 à Renée Poulin pour l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-004**

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de la facture de la compagnie MOCOM, datée de décembre 2023.

**ADOPTÉ**

**24-CA-005**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter la date du 15 avril 2024 pour la tenue de l'assemblée générale annuelle et la nomination de Mme Alexandra Mauger comme présidente des élections.

**ADOPTÉ**

**24-CA-006**

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 15 janvier 2024, tel que modifié.

**ADOPTÉ**

**24-CA-007**

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 23 janvier 2024, tel que modifié.

**ADOPTÉ**

**24-CA-008**

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 150.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 23 janvier 2024 et de procéder au paiement de \$95.00 pour l'assemblée ordinaire du 26 février 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-002-A**

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'engagement du paiement des frais de secrétariat **de 95.00 \$** pour la production des procès-verbaux du Conseil de quartier de Vanier pour l'année 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-009**

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de la facture de la compagnie MOCOM, datée de 21 décembre 2023 au montant de 800\$.

**ADOPTÉ**

**24-CA-010**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 119.80 auprès de Mme Nicole Laveau, en remboursement du paiement des taxes TPS et TVQ sur la facture de la compagnie Mocom.

**ADOPTÉ**

**24-CA-011 – Résolution sur l'organisation du mois du vélo 2024**

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSÉ ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil de quartier de Vanier :

1. Désigne Jean-Noël Ouissé et Pierre-Marc Doucet comme responsables et organisateurs de ces deux activités. Ceci comprend la demande d'organisation d'évènements auprès de la Ville de Québec,
2. Alloue un montant d'un maximum de 200.00 \$ pour les éventuels frais (imprévus) de ces deux activités sous présentation de factures. Les organisateurs partenaires participent également aux frais.
3. Fournit son assurance-responsabilité pour le parcours du 18 mai 2024.
4. Recherche de partenaires pour une subvention pour ces activités de la part de Trudel Inc.

**ADOPTÉ**

**24-CA-012 – Résolution sur les passages piétons sur les rues Blouin, Beaucage et Chabot.**

SUR UNE PROPOSITION DE MME HÉLÈNE LANGOIS ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil de quartier de Vanier **recommande** à la Ville de Québec de :

1. S'assurer que les passages piétons des rues Beaucage et Chabot soient bien présents. Sinon, pourquoi ont-ils disparu et serait-il possible de les repeindre ?
2. Repositionner les passages marqués au sol, afin qu'ils soient placés en fonction des lignes de désir.
3. Mettre en place des infrastructures tels que bollards ou gonflements de trottoirs pour augmenter la visibilité et inciter à réduire la vitesse.
4. Implanter un passage piéton avec panneaux signalétiques sur la rue Blouin au niveau de l'accès aux commerces (il est parfois nécessaire de rappeler aux automobilistes que ce sont les piétons qui sont prioritaires sur les passages qui leur sont dédiés).

**ADOPTÉ**

**24-CA-013 – Résolution sur l'implantation d'une bande cyclable sur l'avenue Plante et la rue Marie-de-l'Incarnation**

Il y a un projet de verdissement sur la rue Plante cet été, et il faudrait profiter de cette occasion pour bonifier la proposition faite par la Ville.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier **recommande** à la Ville de Québec de :

1. Profiter de ces travaux pour envisager l'implantation de bandes cyclables sur l'avenue Plante afin d'améliorer le sentiment de sécurité des cyclistes.
2. Poursuivre le réaménagement de la rue Marie-de-l'Incarnation jusqu'au boul. Hamel pour faciliter les liens en transport actif entre le quartier de Vanier et le quartier St-sauveur.
3. Utiliser du marquage au sol coloré de la bande cyclable (tel que sur la côte de la Pente-Douce) de la rue Guyart jusqu'au boul. Hamel, afin de sensibiliser les usagers à ce futur corridor mais surtout dans le but d'améliorer le

sentiment de sécurité des cyclistes. Le sentiment de sécurité des cyclistes qui traversent l'intersection Boul. Hamel/Rue Marie-de-l'Incarnation du Sud vers le Nord est vraiment faible, même pour un cycliste aguerri.

**ADOPTÉ**

**24-CA-014 – Résolution sur les trottoirs des rues Beaucage et Chabot**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil de quartier de Vanier **recommande** à la Ville de Québec de :

1. Aménager des trottoirs sur ces deux sections.

**ADOPTÉ**

**24-CA-015 – Résolution pour une planification de réparations des trottoirs.**

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR MME HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil de quartier de Vanier **recommande** à la Ville de Québec de :

1. Répertorier les tronçons de trottoir problématiques et programmer selon un échéancier triennal leurs réparations.
2. Informer les résidents du quartier sur les échéanciers des réparations des trottoirs du secteur Vanier afin de permettre une certaine prévisibilité.
3. Faire un suivi auprès du Conseil de quartier de Vanier du progrès des lieux identifiés et fournir un échéancier pour tout le secteur Vanier du Plan pour les réparations des trottoirs.

**ADOPTÉ**

**24-CA-016 – Résolution pour le réaménagement de l'intersection Irma-Levasseur, boulevard Wilfrid-Hamel et Fleur-de-Lys**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR MME HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil de quartier de Vanier **recommande** à la Ville de Québec de :

1. Profiter du réaménagement au centre commercial Fleur-de-lys afin de réaménager l'intersection et de protéger de façon optimale tous les usagers du secteur.
2. Profiter de l'arrivée de résidents pour refaire l'intersection de la rue Irma-Levasseur avec le boulevard Wilfrid-Hamel.
3. Que la rue Irma-Levasseur soit un sens unique.

**ADOPTÉ**

**23-CA-017 – Résolution – Demande à la Ville de Québec pour un changement à la réglementation afin de permettre le réseau d'autopartage Communauto dans Vanier**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Conseil de quartier de Vanier **recommande** à la Ville de Québec :

1. Un changement réglementaire pour permettre le déploiement de plusieurs stations sur les lieux identifiés par Communauto dans le quartier Vanier et ce, dès 2024,
2. De permettre le déploiement du réseau Communauto – Flex dans le quartier Vanier et ce, dès 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-018 – Résolution – Pont Scott.**

SUR UNE RÉSOLUTION PROPOSÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier **recommande** à la Ville de Québec de :

1. Conserver la circulation alternée sur ce pont pour maintenir un sentiment de sécurité acceptable en lien avec la vitesse des voitures.
2. Conserver au minimum ces deux larges trottoirs, voire d'implanter une bande cyclable du côté Est du pont.
3. Implanter une bande cyclable entre la rue St-Vallier Ouest et le boul. W.- Hamel et qu'elle soit déneigée en période hivernale.

## **ADOPTÉ**

### **24-CA-019 – Résolution – Projet de corridor Vélo-Cité**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier **recommande** à la Ville de Québec de :

1. Considérer l'augmentation de population du quartier afin d'anticiper sur les problèmes de mobilité sur l'axe du boulevard Hamel entre autres.
2. Que dans le cas d'un corridor implanté sur le boulevard Hamel, de profiter de travaux majeurs pour évaluer sérieusement l'implantation d'infrastructures routières d'apaisement de la circulation telles que des carrefours giratoires, permettant une circulation fluide tout en augmentant la sécurité des plus vulnérables. Et malgré le choc culturel que cela peut apporter, de nombreux exemples québécois ont démontré que c'est bénéfique pour tous les usagers (voir documents en annexe).
3. D'envisager le potentiel d'une piste cyclable sur un axe Est/Ouest longeant le sud de la voie ferrée.
4. Prévoir des stations À Vélo le long du boul. W.-Hamel (exemples de sites : Fleur De Lys / École secondaire Vanier / CLSC Christ-Roi).

## **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

### **24-CA-020 – Résolution sur le projet de verdissement de l'avenue Plante.**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier **recommande** à la Ville de Québec de :

1. Étendre le projet de verdissement prévu pour l'été 2024 entre le boul. Hamel et la rue Chabot. Il s'agit d'une des entrées dans le quartier de Vanier.
2. Étendre le projet de verdissement prévu pour l'été 2024 jusqu'à la voie ferrée, comprenant l'intersection Ave. Plante/Rue Laperrière. Un gonflement des trottoirs près de la voie ferrée ferait en sorte de ralentir la circulation à un endroit où l'on observe régulièrement de fortes accélérations de véhicules motorisés. De plus, ce gonflement donnerait un sentiment accru de sécurité pour les piétons qui attendent lors du passage des trains.
3. Implanter des passages piétons à l'intersection av. Plante/rue Laperrière.

## **ADOPTÉ**

### **24-CA-021 – Résolution pour une desserte du service d'autobus du RTC dans le secteur nord-est du parc industriel Cardinal.**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil de quartier de Vanier **recommande** au RTC de :

1. Desservir la partie Est du parc industriel Cardinal à l'aide de l'un des parcours 64, 65, 82 ou 185, afin de permettre aux usagers de ce secteur de réduire la distance de marche et pour avoir accès aux commerces et entreprises de ce secteur.
2. Desservir la partie Est du parc industriel Cardinal avec une fréquence appréciable, surtout aux heures de pointe, afin de minimalement aider les travailleurs de ce secteur en donnant un service équivalent de celui du secteur Ouest.

## **ADOPTÉ**

### **24-CA-022 – Résolution sur les refuges piétons ou les îlots de refuge.**

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier **recommande** à la Ville de Québec de :

1. Considérer l'usage de refuge piéton sur le Boul. W.-Hamel, entre les boulevards Père-Lelièvre et l'autoroute Laurentienne, aux intersections avec feux de circulation.
2. Les aménager sur les 2 côtés de l'intersection.
3. Inclure un bouton poussoir pour activer le prochain feu piéton s'il n'y en a pas déjà.

**ADOPTÉ**

**24-CA-023**

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 26 février 2024 tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

**24-CA-024**

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR M. MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le rapport annuel du Conseil de quartier de Vanier 2023 tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

**24-CA-025**

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de modifier la rémunération de la secrétaire de soutien à 115.00 \$, laquelle entrera en vigueur le 18 mars 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-026**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN pour procéder au paiement de 115.00 \$ à Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 mars 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-027**

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de la facture de la compagnie MOCOM, au montant de 919.80 \$.

**ADOPTÉ**

**24-CAS-001**

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN, SECONDÉE PAR MME HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Nicole Laveau au poste de présidente du Conseil d'administration, charge acceptée par la titulaire.

**ADOPTÉ**

**24-CAS-002**

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU, SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Hélène Langlois au poste de vice-présidente du Conseil d'administration, charge acceptée par la titulaire.

**ADOPTÉ**

**24-CAS-003**

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN, SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Mahamadou Sissoko au poste de trésorier du Conseil d'administration, charge acceptée par le titulaire.

**ADOPTÉ**

**24-CAS-004**

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU, SECONDÉE PAR MME HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Gemma Drouin au poste de secrétaire du Conseil d'administration, charge acceptée par la titulaire.

**ADOPTÉ**

**24-CAS-005**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET, SECONDÉE PAR M. ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer les personnes mentionnées ci-dessous aux postes d'administrateur du Conseil d'administration.

Pierre-Marc Doucet

Jean-Noël Ouisse

André Garon

Jacynthe Fortin

Pierre-Alexandre Fournier

**ADOPTÉ**

## 24-CAS-006

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSÉ, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier adopte le calendrier des assemblées ordinaires pour l'année 2024-2025 avec les modifications qui ont été apportées.

### **ADOPTÉ**

## 24-CA-028

- Considérant que la Ville a développé dans les dernières années plusieurs politiques publiques, plans d'actions, stratégies et autres outils de planification en lien avec l'action climatique, le développement climatique et la réduction des inégalités sociales de santé ;
- Considérant que les études et les recherches<sup>1</sup> prédisent qu'à la Ville de Québec, les changements climatiques vont mener à une augmentation des périodes de grandes chaleurs et que celles-ci dureront plus longtemps ;
- Considérant que le quartier Vanier fait partie des milieux de vie particulièrement à risque de subir les impacts des changements climatiques ;
- Considérant que les constats de l'Organisation mondiale de la santé OMS<sup>2</sup> rappelle que les « risques sanitaires sensibles au climat sont ressentis de manière disproportionnée par les personnes les plus vulnérables et défavorisées, notamment les femmes, les enfants, les minorités ethniques, les communautés pauvres, les migrants ou les personnes déplacées, les populations âgées et les personnes souffrant d'affections sous-jacentes » ;
- Considérant que le taux de canopée stagne à 13% alors que l'objectif pour Vanier est d'atteindre 25% de canopée selon la Vision de l'arbre<sup>3</sup> de la Ville de Québec ;
- Considérant que selon les analyses produites par le CIUSSS-CN, les inégalités sociales de santé entre les résidents des quartiers de la Basse-Ville, le Vieux-Limoilou et Vanier se manifestent par un écart de longévité de 7 ans de moins que les résidents de la Haute-Ville ;
- Considérant les résultats inquiétants sur les impacts de la pollution de l'air présentés en 2023 dans le Rapport Mon environnement<sup>4</sup>, ma santé de la Direction régionale de la santé publique de la Capitale-Nationale dont les recommandations incluent des mesures liées au verdissement ;
- Considérant que le Front commun Basse-ville-Limoilou-Vanier dont fait partie Verdir Saint-Sauveur, la Ruche Vanier, Emprises, l'Engrenage Saint-Roch et cie « revendiquent le besoin d'un urgent chantier concerté de reboisement » dans les quartiers affectés par la pollution atmosphérique ;
- Considérant que l'accès à la nature contribue au bien-être physique et mental de la population, à la cohésion sociale et au sentiment d'appartenance, tandis que l'aménagement de parcs ou places publiques contribuent à lutter contre l'isolement sociale en favorisant les rencontres entre voisins ;
- Considérant que la Ville de Québec prépare l'adoption d'une stratégie sur la biodiversité ;
- Considérant que la Ville de Québec effectue des représentations pour être reconnue comme région de la biosphère de l'UNESCO ;
- Considérant que la Ville de Québec a lancé le 11 avril dernier le comité Québec Capitale Climat<sup>5</sup> (QCC) qui rassemble plusieurs partenaires importants du milieu environnemental, économique et institutionnel dont l'objectif est de développer et implanter des mesures pour accélérer la transition climatique sur son territoire ;
- Considérant que la Ville de Québec a déjà investi dans l'achat de terrains pour aménager des parcs ou pour augmenter les surfaces disponibles pour le verdissement dans le cas des terrains suivants :
  - 2017 Rachat d'un terrain de GM Développement pour aménager un parc sur la rue du Parvis
  - 2021 Achat du terrain d'Hydro-Québec sur la rue Verdun
  - 2022 Achat de l'îlot St-Vincent-de-Paul
  - 2021 Achat de terrains libérés des lignes électriques d'Hydro-Québec de la 41<sup>e</sup> rue.

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET D'UNEMENT APPYÉE PAR JEAN-NOËL OUISSÉ, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier recommande à la Ville de Québec de :

1. Faire une proposition d'achat du lot no 1 944 676 en sécurisant sa vocation comme espace vert, permettant de se rapprocher des objectifs de la Vision de l'arbre 2015-2025 et du Plan de verdissement de Vanier ;
2. Aménager un parc vitrine de la biodiversité avec une fonction éducative ;

3. Créer un parc de proximité, imaginé avec la participation citoyenne.

Mme Jacynthe Fortin fait part de son abstention, la résolution est adoptée à la majorité.

**24-CA-029**

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter la cooptation de M. Roger Thibeault comme administrateur au sein du Conseil de quartier de Vanier.

**ADOPTÉ**

**24-CA-030**

SUR UNE PROPOSITION DE NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'activité grand public sur les angles morts prévue le 8 juin 2024 soit reportée au 7 septembre 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-031**

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 3<sup>e</sup> assemblée spéciale tenue le 18 mars 2024 tel que modifié.

**ADOPTÉ**

**24-CA-032**

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGOIS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 2<sup>e</sup> assemblée spéciale du 15 avril 2024 tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**24-CA-033**

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 345.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024, de la 2<sup>e</sup> assemblée spéciale du 15 avril 2024 et de la 4<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 13 mai 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-034**

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier procède au paiement d'un montant de 1,667.14 \$ incluant les taxes auprès de GEO 360 pour l'activité tenue les 7 et 8 mai 2024 à l'école Sans-Frontière.

**ADOPTÉ**

**24-CA-035**

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGOIS ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier procède au paiement de 781.83 \$ incluant les taxes auprès de la cie Acquis Route Technologies pour l'activité tenue à l'école Sans-Frontière les 7 et 8 mai 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-037**

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR NICOLE LAVEAU, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ QUE le Conseil de quartier appuie la proposition de Mme Laveau à la suite du communiqué de presse émis le 13 juin 2024 sur le tramway et le réseau structurant.

M. Mahamadou Sissoko a fait part de son abstention.

Adopté à la majorité.

**24-CA-038**

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 4<sup>e</sup> assemblée spéciale tenue le 13 mai 2024 tel que modifié.

**ADOPTÉ**

**24-CA-039**

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR PIERRE-ALEXANDRE FOURNIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 5<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier, tenue le 17 juin 2024.

**ADOPTÉ**

#### 24-CA-040

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier procède au paiement d'un montant de 77.75 \$ à Mme Nicole Laveau, ce qui comprend la mise à jour au registraire des entreprises et des dépenses encourues lors des activités dans les écoles (billets d'autobus et dîner).

#### **ADOPTÉ**

#### 24-CA-041

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR PIERRE-ALEXANDRE FOURNIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier procède au paiement de 108.31 \$, à M. Pierre-Marc Doucet, lequel couvre le montant de 14.51 \$ pour Communauto et 93.80 \$ pour tout le nécessaire pour des hot-dogs, dans le cadre de l'activité « Découverte à vélo ».

#### **ADOPTÉ**

#### 24-CA-042 - Proposition de résolution sur la Stratégie de sécurité routière 2025-29

- Considérant que la Ville de Québec, avec sa Stratégie de sécurité routière 2020-2024, avait identifié la vitesse, la courtoisie, la sécurité dans les artères et autour des écoles comme étant les principaux enjeux à relever ;
- Considérant que la Ville de Québec perçoit deux nouveaux enjeux à traiter en priorité pour la prochaine Stratégie, à savoir :
  - Le partage de la route
  - La perte des capacités perceptives ;

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR ROGER THIBEAULT IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que :

1. Le Conseil de quartier de Vanier **recommande** favorablement ces deux enjeux.
2. Le Conseil de quartier de Vanier a aussi identifié d'autres points qui devraient être priorisés dans la « Stratégie de sécurité routière 2025-29 ». Certains de ces points recoupent ou rappellent les points mentionnés plus haut, mais nous croyons nécessaire de préciser et renforcer encore plus les interventions sur ces sujets, ce qui permettra d'agir plus efficacement.

a) Traverse de piétons

Dans Vanier, le vieillissement de la population, la multiplication des résidences pour personnes âgées ainsi que l'accroissement de la population obligent une réévaluation du temps pour traverser les intersections ainsi que l'identification claire des traverses, incluant la localisation de signaux lumineux indiquant les traverses (ex : Boul. Hamel).

L'augmentation des temps de traverse doit s'accélérer afin de répondre aux besoins de sécurité des habitants du quartiers.

b) Circulation autour des chantiers de construction

La signalisation déficiente et le mauvais signalement des alternatives de déplacement constituent un danger pour les piétons et cyclistes, qui se retrouvent sans indication claire quant au chemin à utiliser et peuvent se retrouver au beau milieu d'un chantier avec tous les dangers que cela suppose. La Ville doit s'assurer que des instructions spécifiques à cette fin soient inscrites dans les appels d'offres et qu'elle en fasse un suivi. Faire connaître Info-Chantiers de la Ville de Québec auprès des résidents à proximité de travaux.

c) Civisme

Autant de la part des automobilistes que des cyclistes, quadriporteurs, triporteurs et piétons, nous constatons une dégradation du comportement qui entraîne une frustration de chacun des membres des groupes concernés. La sensibilisation aux responsabilités ainsi que des droits et devoirs de chacun doivent être mis de l'avant pour une utilisation harmonieuse des routes, pistes cyclables et trottoirs.

d) Mobilier urbain

L'ajout de mobilier urbain, principalement de bancs, doit être encouragé aux intersections ainsi que le long des axes de déplacement piétonnier. Prendre en considération les distances qui permettent aux personnes qui rencontrent des difficultés de déplacement d'avoir des endroits de répit.

e) Vitesse

La vitesse de déplacement constitue un enjeu majeur et renforcer le respect des limites de vitesse

doit être une priorité. La mise en place de moyens de contrôle et de renforcement des nouvelles limites de vitesse doit être déployée.

f) Montant de la subvention pour de petits projets de sensibilisation

Nous croyons pertinent que le montant de \$3000 maximum soit haussé à \$5000 pour permettre aux conseils de quartier et aux conseils d'établissement scolaires d'élaborer des projets avec plus de substance.

**ADOPTÉ**

**24-CA-043 - Demande de rencontre avec des professionnels de la Ville.**

- Considérant que le 5 septembre 2024, un atelier d'échange s'est tenu au Bureau d'Arrondissement Des Rivières pour une éventuelle configuration de piste cyclable le long du Boul. W.-Hamel, entre les rues Marie-de-l'Incarnation et du Boul. Père-Lelièvre ;
- Considérant qu'il y avait plusieurs personnes qui provenaient des quartiers voisins ;
- Considérant que les administrateurs du Conseil de quartier de Vanier n'ont pas pu déposer une résolution à ce sujet, puisque nous ne connaissons pas le « plan » de la Ville ;

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Conseil de quartier de Vanier demande à la Ville de rencontrer les professionnels à ce dossier en comité plénier à l'automne 2024 afin de :

- De discuter de « notre vision à long terme » du Boul. Wilfrid-Hamel, à laquelle nous réfléchissons depuis déjà un certain temps ;
- D'obtenir plus de précisions sur le plan d'aménagement sur ce segment ;
- D'avoir la « vision globale de la Ville » sur l'aménagement de piste cyclable sur le Boul. W.-Hamel sur un horizon de 20 ans.

**ADOPTÉ**

**24-CA-044**

SUR UNE PROPOSITION DE MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 5<sup>e</sup> assemblée tenue le 17 juin 2024 tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**24-CA-045**

SUR UNE PROPOSITION D'ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 6<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier.

**ADOPTÉ**

**24-CA-046**

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 74.69 \$ auprès de Nicole Laveau pour l'impression du sondage pour l'activité du 7 septembre 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-047**

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 65.52 \$ auprès de Jacynthe Fortin pour l'impression d'affiches pour le suivi de la carte-mémoire.

**ADOPTÉ**

**24-CA-048**

SUR UNE PROPOSITION DE JACYNTHÉ FORTIN ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier de Vanier procède au paiement d'un montant de 877.79 \$ auprès de M. Michel Meunier, de Acquis Route Technologies, lors de l'activité du 7 septembre 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-049**

SUR UNE PROPOSITION PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 1,667.14 \$ auprès de M. Nelson Boisvert pour la prise de photos lors de l'activité du 7 septembre 2024.

**ADOPTÉ****24-CA-050**

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier engage un montant de 200.00 \$ pour commander des boîtes à lunch pour les administrateurs lors de la rencontre avec la Ville de Québec.

**24-CA-051      RÉOLUTION SUR LA CONVERSION DE L'AUTOROUTE LAURENTIENNE EN BOULEVARD URBAIN**

- L'autoroute Laurentienne est une des entrées dans la Ville de Québec, cependant les quartiers limitrophes s'en trouvent très impacté. En effet, l'autoroute constitue une barrière anthropique et un frein à la circulation des résidents de ces quartiers que sont Lairet, Limoilou, St Roch, St Sauveur et Vanier.
- Il existe d'autres barrières anthropiques dans le secteur tel que la voie de chemin de fer, le Centre Vidéotron et les grands boulevards qui sont difficilement franchissables et peu accueillants.
- Il s'agit de surcroît d'un secteur peu ou mal desservi par le transport en commun et le transport actif malgré le fait que les infrastructures tel que le Centre Vidéotron, le Centre de Foire ou le grand Marché soient de grands générateurs de mouvements de population.
- Le réseau cyclable vers l'est est inexistant, ce qui oblige les cyclistes à circuler sur les trottoirs (rue Soumande & boul. W.- Hamel)
- Le réseau piéton vers l'est est dangereux étant donné la vitesse des véhicules, dont des poids lourds, ainsi que de la largeur du trottoir sur le viaduc qui surplombe l'autoroute (rue Soumande).
- De nombreuses études montrent que la conversion des autoroutes en boulevards urbains sont bénéfiques pour l'ensemble de la population.
- La conversion de l'autoroute en boulevard urbain est un objet du PPU Hamel-Laurentien.

SUR LE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE :

- Le Conseil de Quartier de Vanier se prononce en faveur de la conversion de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.
- Le Conseil de Quartier de Vanier recommande à la Ville de Québec de tout mettre en œuvre pour aller dans ce sens.
- Le Conseil de Quartier de Vanier recommande au Ministère du Transport et de la Mobilité Durable du Québec de tout mettre en œuvre pour aller dans ce sens.

**ADOPTÉ****24-CA-052      RÉOLUTION SUR LA PLANTATION D'ARBRES À GRAND DÉPLOIEMENT**

- Le quartier de Vanier souffre des îlots de chaleur, c'est bien connu.
- La qualité de vie en est réduite à plusieurs égards :
  - qualité de l'air
  - développement de l'apprentissage chez les plus jeunes
  - troubles respiratoires & et risques liés aux canicules pour les plus âgés
  - bien-être physique et psychique.
- Une volonté d'augmenter la canopée existe mais reste très insuffisante.
- Le quartier offre pourtant de multiples possibilités de plantation d'arbres à grand déploiement :
  - De nombreux terrains sont vacants (terrains d'Hydro-Québec entre autres),  
Les rues sont larges et de nombreux terrains offrent la possibilité de planter des arbres d'alignement,

- La zone industrielle permet également d'augmenter de façon significative la canopée (zone trop souvent négligée pour la qualité de vie des travailleurs),
- Il y a de nombreux lilas japonais qui ne sont pas des arbres à grand déploiement et qui ont l'avantage de bien se transplanter.
- Des comités citoyens tel que Verdi-Vanier n'ont pas « les épaules » pour inciter les compagnies et les propriétaires à planter davantage.
- Un arbre qui est planté aujourd'hui est un arbre qui pousse dès demain ; Il ne faut pas attendre les opportunités de travaux mais agir dès que possible pour les générations futures.

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSÉ ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le **Conseil de Quartier de Vanier recommande à la Ville de Québec de :**

- Remplacer un certain nombre de lilas japonais par des arbres à grand déploiement dès que possible,
- D'engager des démarches afin de transformer les terrains vacants en espaces verts munis d'arbres à grand déploiement,
- D'accélérer les démarches de plantation d'arbres d'alignement auprès des résidents et des propriétaires du quartier.

**24-CA-053 Résolution s'opposant au projet terminal de conteneur proposé par l'entreprise QSL au Port de Québec**

- CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste participe au comité de vigilance des activités portuaires (CVAP).
- CONSIDÉRANT QUE le comité de vigilance des activités portuaires n'a pas été consulté en amont du projet de terminal de conteneur de QSL, alors que plusieurs acteurs ont été consultés en amont du projet, dont la Ville de Québec.
- CONSIDÉRANT QUE l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) avait soulevé des risques importants sur la santé humaine dans le cadre de son évaluation des impacts du camionnage du projet de terminal de conteneurs Laurentia.
- CONSIDÉRANT QUE les conclusions du rapport « Mon environnement, ma santé » sur les impacts de la qualité de l'air sur les citoyens et particulièrement concernant les émissions de pollution du transport routier.
- CONSIDÉRANT que le quartier Saint-Jean-Baptiste est à proximité des quartiers les plus touchés par la pollution de l'air.
- CONSIDÉRANT QUE le terminal de conteneur pourrait nuire au projet de conversion de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain, un projet qui a le potentiel de diminuer le nombre de déplacements en voiture dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR ROGER THIBAUT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier :

- S'oppose à l'élargissement des activités au Port de Québec par le biais d'un terminal de conteneur, tel que proposé par l'entreprise QSL.
- Demande à la Ville de Québec de ne pas soutenir le projet ni les demandes d'autorisation nécessaires au projet.
- Demande au gouvernement du Canada de ne pas répondre favorablement aux demandes d'autorisation de l'entreprise QSL et du Port de Québec concernant l'aménagement d'un terminal de conteneurs à la baie de Beauport.

**ADOPTÉ**

**24-CA-054 Nomination de représentants pour la Table de concertation sur le transport en commun**

- Considérant que la Table de concertation Vélo fonctionne très bien, a beaucoup de représentants des conseils de quartier et est « écouté » par la Ville ;
- Considérant que plusieurs conseils de quartier ont remarqué récemment une diminution de services sur le réseau de transport en commun ;

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier recommande la création de la Table de concertation sur le transport en commun dans la Ville de Québec et désigne Pierre-Marc Doucet et Nicole Laveau pour les représenter.

**ADOPTÉ**

**24-CA-055**

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède au paiement de \$10,422.48 auprès de la firme MOCOM.

**ADOPTÉ**

**24-CA-056**

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET, ET SECONDÉE PAR M. ROGER THIBAUT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier adopte le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 septembre 2024 tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**24-CA-057**

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 7<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier.

**ADOPTÉ**

**24-CA-058 – Résolution pour obtenir de l'équipement promotionnel**

Dans les prochaines années, le Conseil de quartier de Vanier a pour objectif de participer à des événements locaux afin de promouvoir ses activités, de se faire connaître et de prendre le pouls des citoyens pour des enjeux importants.

Afin d'y répondre, un équipement, aux couleurs des conseils de quartier de la Ville de Québec, est nécessaire afin de permettre à la population de reconnaître rapidement la présence du CQ Vanier lors des différents événements.

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier recommande :

- Que la Ville de Québec fournisse une banderole permettant l'identification du kiosque des conseils de quartier.
- Que la Ville de Québec fournisse de la documentation relative à la promotion de l'implication des citoyens dans les conseils de quartier.

**ADOPTÉ**

**24-CA-059**

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR ROGER THIBAUT, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 21 octobre 2024 tel que modifié.

**ADOPTÉ**

**24-CA-060**

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 230.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 8<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier ainsi que la rencontre avec les professionnels de la Ville le 18 novembre 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-061**

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 172.01 \$ auprès de Mme Nicole Laveau pour le lunch du 18 novembre 2024 lors de la

rencontre avec la Ville.

**ADOPTÉ**

#### **Résolution 24-CAS-62**

Il est proposé par Pierre-Marc Doucet, et appuyé par Jean-Noël Ouisse, que le Conseil de quartier de Vanier recommande à la Ville de Québec d'octroyer une somme de 3 000,00\$ pour permettre la réalisation d'un projet de mobilisation en sécurité routière pour le quartier Vanier, au courant de la saison estivale 2025.

Adopté à l'unanimité.

#### **24-CA-063**

##### **Résolution concernant la participation du Conseil de Quartier de Vanier au projet « Air Vanier »**

- La société Les logiciels RevolvAir inc., représentée par Guillaume Simard, propose d'implanter dans notre quartier des capteurs qui mesurent la concentration des particules fines dans l'air (PM 2,5 µm). Les mesures seront disponibles en temps réel sur internet (<https://RevolvAir.org>).
- RevolvAir est le maître d'œuvre du projet « **Air Vanier** » ; il est responsable de l'ensemble du volet technique du projet (achat, installation, suivi technique, entretien, plateforme Web, ...). RevolvAir implique sa responsabilité civile.
- Le lancement du projet nécessite un financement. Le coût par capteur est d'environ 350\$ + taxes. Pour une dizaine de capteurs, il faut envisager un financement d'environ 4 000\$.
- L'objectif est d'installer les capteurs au printemps 2025 pour une durée de 2 ans. Un financement supplémentaire sera nécessaire pour pérenniser le projet.
- Le projet se veut collaboratif avec la communauté (science citoyenne) afin d'avoir, par exemple, des retours des résidents quant aux événements climatiques ou autres qui pourraient expliquer certaines hausses des mesures. Le projet permet également de sensibiliser la population aux enjeux de qualité de l'air.
- L'impact de la qualité de l'air sur notre santé est souvent négligé. Or la science montre clairement la nocivité des particules fines et ultrafines et l'importance de ces dernières sur l'augmentation estimée des décès prématurés. La population est en droit d'avoir des informations plus précises géographiquement et accessibles rapidement quant à la qualité de l'air qu'elle respire, ce qui n'est pas le cas avec les données gouvernementales. De plus, le quartier de Vanier est entouré d'autoroutes et d'axes routiers majeurs. Il est également fortement impacté par les îlots de chaleur, étant donné l'importance des surfaces minéralisées et la faible canopée (cible non atteinte par le programme de la Ville de Québec). La nature n'a donc pas la chance d'assainir notre environnement. Il faut aussi considérer les vents dominants qui proviennent entre autres de l'est et qui peuvent amener les particules provenant du transbordement portuaire ou des usines tel que l'incinérateur ou Papier White Birch. Le Conseil de Quartier de Vanier s'est déjà prononcé contre une extension du port de Québec dans le cadre du Projet Laurentia. La qualité de l'air est clairement une préoccupation de la population, mais également de la Ville de Québec si on en croit les annonces concernant les foyers au feu de bois.

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOEL OUISSE ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT QUE :

- Le conseil de quartier de Vanier contribue dans la recherche de fond auprès des compagnies locales pour lancer le projet,
- Le Conseil de quartier de Vanier contribue dans la recherche de citoyens et de compagnies pour accueillir les capteurs,
- Le Conseil de Quartier diffuse les informations à la population.

**ADOPTÉ**

#### **24-CA-064**

SUR LE PROPOSITION DE M. ROGER THIBEAULT ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier adopte les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 18 novembre 2024 ainsi que l'assemblée spéciale du 28 novembre 2024.

**ADOPTÉ**

**24-CA-065**

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 9<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier.

**ADOPTÉ**

**24-CA-066**

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE Conseil de quartier nomme M. Jean-Noël Ouisse et M. Roger Thibeault comme « gestionnaire » ainsi que Mme Nicole Laveau en tant que « super-gestionnaire ».

**ADOPTÉ**

## Quartier de Vanier

Bilan des activités de consultation et d'information publiques de janvier à décembre 2024

Projet	Mesures de consultation publique	Titre et numéro de règlement	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Présentation sur le logement social, communautaire et abordable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Séance d'information</li> </ul> Période : janvier 2024	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable
Réaménagement de la rue Chabot et de l'avenue Plante	<ul style="list-style-type: none"> <li>Séance d'information</li> </ul> Période : février 2024	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable
Aménagement d'un corridor Vélo cité sur le boulevard Wilfrid-Hamel (Père-Lelièvre à MDI) et sur la rue Marie-de-l'Incarnation (Hamel à Guyart)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire en ligne</li> <li>Atelier d'échanges</li> </ul> Période : Juillet – septembre 2024	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable